



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mission d'observation électorale de la SADC en République du Zimbabwe à l'occasion de ses élections générales de 2023

Le 11 août 2023, Gaborone au Botswana : Conformément au cycle électoral quinquennal de la République du Zimbabwe, le 22 juin 2023, le gouvernement du pays a invité le Secrétariat de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) à observer les élections générales du Zimbabwe le 23 août 2023. Cette initiative est conforme à l'article 3 des *Principes et lignes directrices révisés de la SADC régissant les élections démocratiques (2021)*, qui prévoit que la SADC procède à l'observation de toutes les élections générales tenues dans ses États membres. Conformément aux dispositions des *Principes et lignes directrices de la SADC* et suivant une invitation émise par cet État membre, le Président de l'Organe de coopération en matière de politique, défense et sécurité de la SADC désigne le chef de la mission (HoM), déploie la mission d'observation électorale de la SADC (SEOM) et soumet comme mandat au Secrétaire exécutif de la SADC de coordonner la SEOM.

À cette fin, le Secrétariat de la SADC est arrivé à Harare le 10 août 2023 afin de mettre en place la logistique relative au lancement de la mission d'observation électorale de la SADC (SEOM) à l'hôtel *Rainbow Towers Hotel* à Harare et en l'occurrence le déploiement intégral connexe le 18 août 2023. La SEOM sera déployée dans les dix (10) provinces du Zimbabwe afin d'observer les phases pré- et post-électorales et le jour du scrutin. En amont du déploiement, le chef de la mission (HoM), la République de Zambie (Président entrant de l'Organe de la SADC de coopération en matière de politique, défense et sécurité chargés de la mission SEOM au Zimbabwe effectueront une visite de courtoisie au ministère des affaires étrangères et du commerce international de la République du Zimbabwe. En outre, le chef de la mission rencontrera les dirigeants de la commission électorale du Zimbabwe (ZEC) ainsi que les ambassadeurs de la SADC accrédités auprès de la République du Zimbabwe.

La mission évaluera le déroulement des élections en appliquant un ensemble de principes énoncés dans les *Principes et lignes directrices révisés de la SADC régissant les élections démocratiques (2021)*, qui comportent, outre la pleine participation des citoyens aux processus démocratiques et au développement, des mesures visant à prévenir la violence politique, l'intimidation et l'intolérance, à promouvoir l'égalité des chances pour les partis politiques, leur permettant de consulter les médias de l'État, promouvoir l'accès à l'information pour tous les citoyens, et à sensibiliser l'ensemble des partis politiques à

l'acceptation et au respect des résultats des élections.

Pour encourager l'intégrité et l'équité dans les processus électoraux, la bonne gouvernance, la paix et la stabilité dans la région de la SADC et pour mettre en œuvre l'engagement prévu dans les *Principes et lignes directrices de la SADC*, la SEOM dont le déploiement est prévu le 18 août 2023 mènera un nombre d'activités de sensibilisation aux élections afin que les parties prenantes œuvrant pour les élections découvrent et apprécient le travail mené par l'équipe de la SEOM.

Compte tenu de ce qui précède, le Secrétariat de la SADC a l'honneur d'inviter le ministère des Affaires étrangères et du commerce international du Zimbabwe, la Commission électorale du Zimbabwe ou ZEC, la force policière de la République du Zimbabwe, le procureur général, les partis politiques, les électeurs et les citoyens, les chefs traditionnels, les groupes confessionnels, la société civile, les médias, les missions et corps diplomatiques, le coordonnateur résident des Nations Unies au Zimbabwe, la délégation de l'Union européenne au Zimbabwe, d'autres partenaires internationaux de coopération et les chefs de délégation des missions d'observation électorale internationales à prendre part au lancement de la mission de la SEOM le **18 août 2023** à l'hôtel *Rainbow Towers Hotel* à Harare de 10h30 à 13h00.

Pour obtenir des renseignements :

Mme Barbara Lopi, responsable de la communication et des relations publiques, courriel : blopi@sadc.int ; Mme Anethe Mtambanengwe, courriel : amtambanengwe@sadc.int et M. Magabolle Mafiri, courriel : mmafiri@sadc.int ou par courriel à prinfo@sadc.int

.....

SADC en bref

La SADC est une organisation de 16 États membres créée en 1980 sous le nom de Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe (SADCC) et transformée en août 1992 en Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC). La Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) a pour mission de promouvoir la croissance économique et le développement socio-économique durable et équitable par le biais de systèmes efficaces et productifs, du renforcement de la coopération et de l'intégration, de la bonne gouvernance et de la paix et de la sécurité durables, afin que la Région devienne un acteur concurrentiel et efficace dans le concert des relations internationales et de l'économie mondiale. Ses États membres sont l'Afrique du Sud, l'Angola, le Botswana, l'Union des Comores, l'Eswatini, le Lesotho, Madagascar, le Malawi, Maurice, le Mozambique, la Namibie, les Seychelles, la République démocratique du Congo, la République-Unie de Tanzanie, la Zambie et le Zimbabwe.

Publié par le Secrétariat de la SADC le 11 août 2023

Gaborone, Botswana